



**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**

**PROCÈS-VERBAL**

**36<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 29 JUIN 2005**

**DATE :** Le 29 juin 2005

**HEURE :** 17 h

**LIEU :** Salle des comités, 25, rue Laurier, 2<sup>e</sup> étage, Hull

**PRÉSENCES :**

**Membres**

- M. Marc Bureau, président, conseiller dist. Wright-Parc-de-la-Montagne (n<sup>o</sup> 5)
- M. Aurèle Desjardins, vice-président, conseiller district du Lac-Beauchamp (n<sup>o</sup> 14)
- M. Serge Forget, organismes de logement et coopératives d'habitations
- M. François Roy, organismes de logement et coopératives d'habitations
- M. Robert Tremblay, associé au domaine de l'habitation

**Secrétaire**

- M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

**Personnes ressources**

- M<sup>me</sup> Chantal Lanoix, coordonnatrice / projets
- M. Réjean Martineau, chef de division programmes et projets

**Autres**

- M<sup>me</sup> Nathalie Sauvé, les Habitations de l'Outaouais métropolitain
- M. Raymond Bélisle, président les Habitations de l'Outaouais métropolitain

**ABSENCES :**

**Membres**

- M. Claude Coulombe, organismes de logement et coopératives d'habitations
- M. Mario Courchesne, organismes de logement et coopératives d'habitations
- M<sup>me</sup> Denise Laferrière, conseillère district de Hull (n<sup>o</sup> 8)
- M. Marc-André Laurin, associé au domaine de l'habitation
- M. Benoît Mottard, associé au domaine de l'habitation

**Personne ressource**

- M. Gaétan Rodrigue, chargé de programmes à l'habitation

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la CPH, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 36<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 29 JUIN 2005**

**1. Ouverture**

Le président constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 50.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté en ajoutant un sujet à l'article varia.

1. Ouverture
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2005
5. Signature du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2005
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2005
7. Rapport sur les suivis des projets
8. Proposition de participer à la réalisation du projet des Habitations de l'Outaouais métropolitain en vue de la construction de 22 unités sur la rue Robert-Wright
9. Varia :
  - a) Études de pratiques exemplaires et recommandations pour l'aménagement de logements communautaires
10. Levée de la séance

**3. Date de la prochaine assemblée**

On confirme que la prochaine séance sera tenue le 7 septembre 2005.

**4. Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2005**

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2005 est accepté. Le président indique que M. Benoît Mottard a remis sa démission.

**5. Signature du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2005**

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2005 est signé par le président.

**6. Suivi du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2005**

On mentionne que les suivis des recommandations formulées lors de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2005 ont été assurés sauf celui portant sur la politique de gestion des biens mis sur le carreau qui sera assuré d'ici les prochaines semaines.

Par ailleurs, on souligne que le consultant chargé d'élaborer la stratégie d'habitation municipale a été invité à déposer son rapport final. On souligne également que le Service d'urbanisme assurera le suivi et qu'un calendrier de travail sera présenté aux membres de la CPH lors de la séance du 7 septembre 2005.

Ensuite, on donne quelques informations sur les dispositions prises par la Ville de Gatineau en vue de la période de déménagement du 1<sup>er</sup> juillet et des arrangements effectués auprès de la Croix rouge, du Centre Père-Arthur-Guertin,

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 36<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 29 JUIN 2005**

de l'Office municipal d'habitation, des Œuvres Isidore-Ostiguy, du Module Protection des personnes et des biens et du Module Culture et Loisirs.

M. François Roy mentionne qu'au minimum une quinzaine de ménages auront besoin de support pour se reloger. M. Roy déplore que la Ville de Gatineau n'a pas assumé ses responsabilités à ce chapitre.

Départ de M. François Roy.

Arrivée de M<sup>me</sup> Nathalie Sauvé et de M. Raymond Bélisle.

M<sup>me</sup> Nathalie Sauvé de l'Office municipal d'habitation (OMH) explique que toutes les dispositions ont été prises et que selon les données et renseignements que l'OMH possède, il n'y aura pas de crise du logement de l'ampleur des dernières années à Gatineau. On mentionne que l'OMH dispose de tous les outils pour répondre aux cas problèmes qui pourraient se présenter.

Départ de M. Réjean Martineau.

## **7. Rapport sur les suivis des projets**

Un bref rapport verbal sur les suivis des projets est effectué en insistant, notamment sur :

- Le travail effectué au niveau des quelques demandes d'ajustement du règlement de zonage pour certains projets;
- L'importance de bien informer le Ministre Benoît Pelletier sur l'évolution des projets;
- Les relations entre la SHQ et la Ville de Gatineau
- L'état d'avancement du projet de la Coop. Arc-en-Ciel.

On demande que soit inscrit à l'ordre du jour de la séance du 7 septembre 2005 le sujet « Ville mandataire » afin qu'une recommandation, à l'intention du conseil municipal, soit formulée par les membres de la CPH.

## **8. Proposition de participer à la réalisation du projet des Habitations de l'Outaouais métropolitain en vue de la construction de 22 unités sur la rue Robert-Wright, district de Lucerne (n° 2)**

M<sup>me</sup> Nathalie Sauvé accompagnée du président des Habitations de l'Outaouais métropolitain, M. Raymond Bélisle, présente un bref historique de l'organisme « les Habitations de l'Outaouais métropolitain » (HOM) et donne plusieurs informations sur le mandat de l'organisme, les projets réalisés et à venir, la clientèle cible, la localisation et l'environnement du projet, son financement, les demandes et exigences du Service d'urbanisme.

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de contribution municipale pour le projet comportant 22 logements sur la rue Robert-Wright a été formulée par les Habitations de l'Outaouais Métropolitain;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet rencontre les objectifs présentés dans le document intitulé : Principes de gestion du fonds de logement social et abordable et de sélection des projets de logement sociaux :

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 36<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 29 JUIN 2005**

**R-CPH-2005-06-29 / 10**

Que cette commission recommande au Conseil, d'assurer les Habitations de l'Outaouais Métropolitain d'une contribution municipale de 339 000 \$ pour la construction de 22 logements abordables sur la rue Robert-Wright, le tout conformément aux informations dans le dossier soumis à la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme Logement abordable Québec, volet social et communautaire.

**ADOPTÉE**

**9. Varia :**

**a) Études de pratiques exemplaires et recommandations pour l'aménagement de logements communautaires**

Le document intitulé : « Une banque de terrains résidentiels pour la Ville de Gatineau, Études de pratiques exemplaires et recommandations pour l'aménagement de logements communautaires » réalisé par M. Allan Gaudreault, analyste-conseil pour le compte de la Fédération des coopératives d'habitation de l'Outaouais, est déposé et brièvement présenté.

On convient, qu'une analyse de ce document sera préparée par le Service d'urbanisme afin qu'une recommandation, à l'intention du conseil municipal, soit formulée par les membres de la CPH lors de la séance du 7 septembre 2005.

On convient également d'inviter M. Allan Gaudreault à la séance du 7 septembre 2005 afin qu'une présentation du document soit effectuée.

**10. Levée de la séance**

La séance est levée à 19 h 30.